



# BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



LEGPA de Quetigny

## CONCEVOIR, CRÉER ET AMÉNAGER DES ESPACES PAYSAGERS

Le Brevet de Technicien supérieur agricole (BTSA) forme les étudiants à la gestion de projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable à sa réalisation. Le titulaire de ce BTSA conçoit, crée et aménage des espaces paysagers. Il est notamment capable d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements, de planifier des travaux, de gérer des équipes et d'organiser leur travail.

## AU PROGRAMME

Dans cette formation les étudiants apprennent à définir les contextes et les déterminants des aménagements paysagers, connaître les végétaux et leur gestion, élaborer un aménagement paysager, maîtriser les techniques d'implantation et de construction, et gérer des chantiers (techniques, économiques). Ces connaissances sont renforcées par plusieurs semaines de stages individuels en entreprise, à l'étranger et collectifs.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Le BTSA aménagements paysagers est accessible à tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat : bac pro aménagements paysagers, bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant, bac Scientifique. Un intérêt pour l'environnement, les végétaux et le cadre de vie est recommandé !

## ET APRÈS ?

Le BTSA est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle dans une entreprise du paysage, une collectivité ou un bureau d'études. Les diplômés occupent des fonctions de conducteur de travaux, responsable gestion des espaces verts ou concepteur de paysage. Ils peuvent cependant poursuivre leurs études en entreprenant une licence professionnelle « *Agriculture, Nouvelles Technologies, Durabilité* » ou « *Gestion des Espaces Végétaux Urbains* » à l'Université de Bourgogne ou en classe préparatoire ATS BIO au LEGTA de Quetigny (formation d'un an) permettant l'accès aux écoles d'ingénieurs. La formation donne également accès à d'autres licences professionnelles ou certificats de spécialisation.

## CONTACT

### LEGTA Quetigny

21 Boulevard Olivier de Serres BP 42  
21801 Quetigny

legta.dijon-quetigny@educagri.fr

03 80 71 80 00

legtpa-quetigny.eclat-bfc.fr